

## Modification n° 001 À LA DEMANDE DE PROPOSITION

Numéro de référence : 1000182746

DATE DE CLÔTURE : 8 novembre 2016  
HEURE DE CLÔTURE ET FUSEAU HORAIRE : 14 h (HAE)

TITRE DU PROJET : **Promotion sur le terrain, planification, participation du public, gestion et exécution pour Santé Canada**

À tous les soumissionnaires,

La modification 001 est apportée pour les items suivants :

### 1) **donner effet aux Questions et Réponses suivantes:**

Q1 – Pour la vérification de sécurité, nous devons remplir le champ no 17 dans l'Annexe C et vous envoyer cette dernière aux fins de traitement? Excusez-moi, c'est la première fois que je dois remplir un formulaire de vérification de sécurité.

R1 – Vous devez répondre aux critères relatifs à la sécurité énoncés dans l'Annexe C. Consultez le site suivant pour obtenir plus de détail [<http://iss-ssi.pwgsc-tpsgc.gc.ca/ssi-iss-services/eso-oss-fra.html>]

Q2 – Pour ce qui est de la livraison, la version imprimée de la soumission doit-elle être envoyée à l'adresse du bureau émetteur, à votre attention? Quel est le numéro de téléphone que nous pouvons fournir à l'entreprise de messagerie?

R2 - 613-941-2026

Q3 – De quels renseignements avez-vous besoin concernant les pièces jointes matérielles?

R3 – Voir la section 3.1 de la partie 3

Q4 – Pour l'établissement des coûts, voulez-vous seulement les taux quotidiens pour les volets 1 et 2 (mais pas la ventilation pour chaque activité sous celles-ci)?

R4 – C'est bien cela.

Q5 – Étant donné qu'il s'agit d'une DAMA, présumez-vous que les fournisseurs qui peuvent appuyer les diverses régions y répondront ou êtes-vous à la recherche de fournisseurs qui peuvent servir de vos besoins à l'échelle nationale? Dans le second cas, devons-nous préciser les frais de voyage ou seront-ils remboursés selon les politiques du gouvernement en matière de déplacement ou les taux quotidiens doivent-ils comprendre les frais de voyage?

R5 – Conformément à l'énoncé des travaux, les frais de déplacement ne seront pas remboursés. Ils devraient être compris dans vos frais.

Q6 – Y a-t-il un fournisseur actuel et quelles étaient les dépenses de l'année dernière?

R6 – Il n'y a pas de fournisseur actuel.

Q7 - La partie 3.1.1.1 de la section IV est-elle requise pour cette soumission ou seulement nécessaire pour des travaux particuliers résultant de l'état de fournisseur? Si une adresse est requise, la soumission doit-elle suivre les mêmes Instructions pour la préparation des arrangements des sections I, II et III de la partie 3.1?

R7 – Vous devez satisfaire aux exigences relatives à la sécurité avant toute attribution de contrat pour des travaux particuliers.

Q8 - À la partie 4, pouvons-nous soumettre plus de deux exemples de projet? Certains de nos exemples de projet répondent à la plupart des critères du volet 1 et du volet 2, mais pas tous. Par exemple, si deux projets répondent à tous les critères des volets, sauf « ateliers et séances de formation spécialisés destinés à certains publics cibles (c.-à-d. professionnels de la santé) », pouvons-nous ajouter un troisième exemple qui y répond?

R8 - Oui, à condition que les projets additionnels soumis soient pertinents par rapport aux critères du volet 1 ou 2 ou des deux.

Q9 - Donc, la soumission doit être livrée avant 14 h (HNE) le mardi 8 novembre et être envoyée à...  
Unité de réception des soumissions de Santé Canada

Centre fédéral de documents

161, promenade Goldenrod

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

À l'attention de Jason Roberts

Numéro de référence de la DAMA : 1000182746

R9 – Oui

Q10 - La partie 4.1.1.2 de la section R2 fait référence à « tout matériel interactif soumis ». Pouvez-vous donner des exemples de ce que signifie « matériel interactif »? S'agit-il de sites Web, de vidéos, de matériel promotionnel, de signalisation, etc.?

R10 – Toutes ces réponses, ainsi que tout autre type de produit numérique.

Q11 - À l'annexe B, le taux quotidien doit-il être réparti par rôle (p. ex. gestionnaire de programme, directeur de compte, designer Web) ou demandez-vous d'indiquer un taux pour le volet 1 et un taux pour le volet 2? Le taux quotidien inclut-il les dépenses potentielles d'exécution ou seulement les frais généraux et les profits, comme il est indiqué?

R11 – Un taux pour le volet 1 et un taux pour le volet 2. Les taux doivent tout inclure.

Q12 - À quoi sert l'annexe D et devons-nous la remplir? La DAMA n'y fait aucunement référence.

R12 – L'annexe D sera jointe à tout produit résultant d'un contrat.

**Toutes les modalités, à l'exception de celles inscrites dans la présente modification, demeurent intactes.**

---

- Fin de la modification n° 001 -